

BTP

Produire en respectant les normes

Suite à une étude sur l'impact des normes, la délégation sénatoriale aux outre-mer proposera la semaine prochaine 35 mesures pour desserrer l'étau normatif dans le bâtiment.

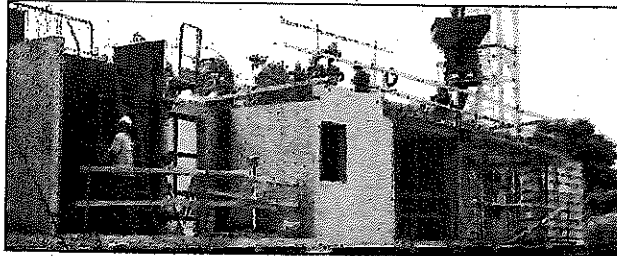
Le Sénat poursuit son action destinée à «remédier à la prolifération normative». En novembre 2015, la délégation sénatoriale aux outre-mer avait décidé de mener une étude pluriannuelle sur l'impact des normes dans les outre-mer qui s'inscrit dans un faisceau d'initiatives du Sénat cherchant à remédier à l'abondance de normes qui peuvent être des freins à la production. Après un premier volet sur les normes sanitaires et phytosanitaires applicables aux agricultures ultramarines, la délégation s'apprête à présenter un rapport d'information qui évalue cette fois la situation du secteur du bâtiment et des travaux publics au regard des normes techniques.

Un constat sans appel

Le Sénat a évidemment pris en compte le caractère « crucial » du secteur de la construction sur un foncier disponible exigu et fortement contraint du fait notamment des spécificités climatiques et topographiques. Ce secteur est d'autant plus important qu'il doit pouvoir répondre à des besoins

en logements et équipements d'autant plus pressants que les retards se sont accumulés.

L'autre prise en compte concerne le cadre normatif qui doit garantir sécurité et traitement égalitaire en matière de confort d'habitat, mais ne doit pas constituer un frein à la production. Or, le constat dressé par le rapport sénatorial est malheureusement sans appel. « Aussi, afin de rendre possible une adaptation indispensable, de faire cesser les anomalies paralysantes, de valoriser les ressources locales et les démarches innovantes mais également de promouvoir une meilleure mutualisation des solutions entre les outre-mer ainsi que le rayonnement des savoir-faire ultramarins dans leurs environnements régionaux, la délégation sénatoriale aux outre-mer, au terme d'investigations au cours desquelles plus d'une centaine d'acteurs locaux et nationaux ont été rencontrés, préconise 35 mesures pour desserrer l'étau normatif. » Ce sont ces propositions qui seront présentées à la presse jeudi 29 juin. On saura alors si d'un obstacle, les sénateurs auront réussi à faire un atout.



Le rapport d'information évalue la situation du BTP au regard des normes techniques. (Photo Thierry Villendeuil)